
Journées Jeunes Chercheurs en Cancérologie 2023

Règlement

> Prix scientifiques Fondation ARC & Hors concours

Jeudi 12 et vendredi 13 octobre 2023

Salons Hoche, Paris

Les Journées Jeunes Chercheurs en Cancérologie revêtent un caractère particulier pour la Fondation ARC, qui souhaite **mettre à l'honneur les nouveaux acteurs de la recherche en cancérologie les plus prometteurs et encourager les interactions entre jeunes chercheurs et donateurs**. Ces journées sont ainsi ouvertes **gratuitement** à tous les **jeunes chercheurs en cancérologie** et s'articulent habituellement autour de **deux journées**. La première prend la forme d'un **colloque scientifique**, permettant aux jeunes chercheurs de présenter leurs travaux et d'interagir avec un Jury composés de membres des instances scientifiques de la Fondation ARC. La seconde journée donne quant à elle l'occasion aux **donateurs** de suivre les avancées de la recherche en cancérologie, notamment en assistant aux présentations des travaux des jeunes chercheurs, de manière **vulgarisée**.

Les Journées Jeunes Chercheurs en Cancérologie sont également l'occasion pour la Fondation ARC de **récompenser les meilleures présentations** de jeunes chercheurs, en décernant **les Prix Scientifiques Fondation ARC et les Prix Kerner de vulgarisation scientifique**. Ces prix sont ouverts à tous les jeunes chercheurs dont le **salaire est directement assuré par un financement Fondation ARC sur l'année en cours, dans un laboratoire français**. Un jeune chercheur peut simultanément concourir aux deux Prix.

Bien qu'ils ne soient pas éligibles aux différents prix, les **jeunes chercheurs non financés par la Fondation ARC** peuvent tout de même, **sous réserve de places disponibles et après sélection par notre Jury scientifique**, présenter leurs travaux sous forme de poster pour participer au partage des connaissances (voir section II).

L'inscription aux Journées Jeunes Chercheurs en cancérologie de la Fondation ARC, ainsi qu'aux différents Prix, se fait en ligne à l'adresse suivante : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Table des matières

I. Prix Fondation ARC – Meilleures présentations scientifiques.....	4
1. Jury.....	4
2. Modalités.....	4
3. Prix de communication orale.....	5
a. Consignes.....	5
b. Montant des prix.....	6
4. Prix de communication poster.....	6
a. Consignes.....	6
b. Montant des prix.....	8
5. Modalités d’attribution des Prix Fondation ARC.....	8
6. Modalités d’utilisation de la bourse de congrès (Prix Coup de cœur du Jury).....	8
7. Calendrier.....	9
II. Présentation de posters scientifiques par des jeunes chercheurs non éligibles aux Prix Fondation ARC	10

I. Prix Fondation ARC – Meilleures présentations scientifiques

1. Jury

Le Jury des Prix Fondation ARC est composé :

- De membres des instances scientifiques de la Fondation ARC
- D'au moins un membre représentant du Conseil d'Administration de la Fondation ARC
- D'au moins un ancien lauréat

2. Modalités

Pour chaque niveau de jeune chercheur (master, doctorat, post-doctorat), les Prix Fondation ARC sont répartis en deux catégories : communication orale et communication poster. Un jeune chercheur ne peut concourir qu'à une des catégories. Pour concourir à ces Prix, les jeunes chercheurs devront notamment transmettre un résumé scientifique de leurs travaux.

Après réception de l'ensemble des candidatures, le Jury réalisera une pré-sélection des candidats basée sur les critères suivants :

- Originalité des travaux
- Impact des travaux sur la recherche en cancérologie
- Clarté et originalité des résultats scientifiques

Le jury sélectionnera, pour chaque niveau (master, doctorat, post-doctorat), les candidats retenus pour effectuer une communication orale ou poster.

Dans chacune des catégories et pour chacun des niveaux, le Jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix si :

- Moins de 3 candidatures sont reçues
- Il estime qu'aucun candidat ne répond aux critères de qualité scientifique

S'il estime que cela est pertinent, le jury peut également proposer de passer dans la catégorie « poster » un candidat ayant initialement postulé à la catégorie "orale".

3. Prix de communication orale

a. Consignes

Conditions de participation : ouvert à tout master, doctorant ou postdoctorant dont le salaire est ou a été directement pris en charge par la Fondation ARC au cours de l'année 2023.

Conditions générales : les travaux présentés doivent impérativement porter sur le projet de recherche financé par la Fondation ARC. La présence des candidats aux deux jours du colloque est obligatoire.

Durée : La durée de la présentation sera confirmée à la suite de la constitution du programme de la journée.

Format : Un masque PowerPoint sera fourni par la Fondation et devra obligatoirement être utilisé. Les présentations pourront être sous format PowerPoint ou Keynote, et seront envoyées à la Fondation ARC en amont de l'évènement. Par soucis d'équité entre les différents candidats, les présentations ne pourront être modifiées après la date butoir de soumission. Si la présentation contient des animations, il revient au jeune chercheur de vérifier que celles-ci fonctionnent. Il est conseillé d'envoyer, en plus, une version PDF de la présentation.

Langue : la présentation devra obligatoirement être réalisée en anglais. Les questions du Jury seront posées en anglais.

Critères d'évaluation : les candidats retenus à l'issue de la pré-sélection par le Jury seront évalués sur la qualité de la présentation, les résultats scientifiques, l'originalité des travaux, le respect du temps de parole et la qualité des réponses aux questions.

Date limite de soumission des résumés : **lundi 19 juin 2023, à 18h**

Notification de pré-sélection : la pré-sélection des candidats retenus pour une communication orale sera effectuée par le jury. Une notification sera envoyée aux candidats **au début du mois de septembre.**

Date limite d'envoi des présentations : la présentation devra être envoyée **au plus tard le jeudi 5 octobre à 18h**, par courrier électronique à l'adresse jjc@fondation-arc.org

b. Montant des prix

Un prix sera remis pour chaque niveau (master, doctorat, post-doctorat). Un prix supplémentaire, dit « Coup de cœur » du Jury, sera remis à l'un des doctorants ou postdoctorants. Ce dernier consiste en la remise d'un chèque pour le jeune chercheur ainsi que d'une bourse pour participer à un congrès international, un workshop ou une summer school.

Catégorie	Prix remis
Master*	2000€
Doctorat*	2000€
Post-doctorat*	2000€
Coup de cœur du Jury* (Doctorants et post-doctorants)	2000€ + 1500€ bourse de congrès, workshop ou summerschool

* Si le jury estime qu'aucun candidat d'une des catégories ne répond aux critères de qualité scientifique, ou si moins de 3 candidatures par catégorie sont reçues, il peut décider de ne pas décerner de prix. Le jury argumentera alors ce choix dans un rapport.

4. Prix de communication poster

a. Consignes

Conditions de participation : ouvert à tout master, doctorant ou postdoctorant dont le salaires est ou a été directement pris en charge par la Fondation ARC au cours de l'année 2023.

Conditions générales : les travaux présentés doivent impérativement porter sur le projet de recherche financé par la Fondation ARC. La présence des candidats aux deux jours du colloque est obligatoire.

Durée : les candidats seront répartis par zone, indépendamment de leur thématique et de leur niveau. Le jury sera reparti en sous-groupes qui auditionneront tous les candidats d'une zone. La durée de la présentation sera confirmée à la suite de la constitution du programme de la journée.

Langue : les présentations des candidats devront obligatoirement être réalisées en anglais. Les questions du Jury seront également posées en anglais.

Format : les posters doivent être imprimés au format A0 (hauteur 119 cm, largeur 84 cm). Il revient au candidat d'imprimer son poster et de l'apporter le jour du colloque. Le logo de la Fondation ARC doit obligatoirement apparaître sur le poster. Pour des raisons logistiques, il est demandé aux candidats d'étiqueter leur poster ou porte poster avec leurs nom, prénom et zone de passage.

Critères d'évaluation : les candidats retenus à l'issue de la pré-sélection par le Jury seront évalués sur la qualité de la présentation, la lisibilité et la clarté du poster, les résultats scientifiques, l'originalité des travaux, le respect du temps de parole et sur la qualité des réponses aux questions.

Date limite de soumission des résumés : **lundi 19 juin 2023, à 18h**

Notification de pré-sélection : la pré-sélection des candidats retenus pour une communication poster sera effectuée par le Jury. Une notification sera envoyée aux candidats **au début du mois de septembre**.

Date limite d'envoi des présentations : il est demandé au jeune chercheur d'apporter son poster le jour de l'évènement. Une version PDF doit être envoyée par courrier électronique **au plus tard le jeudi 5 octobre à 18h**, à l'adresse jjc@fondation-arc.org

b. Montant des prix

Pour chaque niveau (master, doctorat, post-doctorat), un prix sera remis. Un prix supplémentaire, dit « **Coup de cœur** » du Jury, sera remis à l'un des masters, doctorants, postdoctorants. Ce dernier consiste en la remise d'un chèque pour le jeune chercheur ainsi que d'une bourse pour participer à un congrès international, un workshop ou une summer school.

Catégorie	Prix remis
Master*	1000€
Doctorat*	1000€
Post-doctorat*	1000€
Coup de cœur du Jury* (Doctorants et post-doctorants)	1000€ + 1500€ bourse de congrès, workshop ou summerschool

* Si le jury estime qu'aucun candidat d'une des catégories ne répond aux critères de qualité scientifique, ou si moins de 3 candidatures sont reçues, il peut décider de ne pas décerner de prix. Le jury argumentera alors ce choix dans un rapport.

5. Modalités d'attribution des Prix Fondation ARC

Les lauréats se verront remettre leur prix à l'issue des Journées Jeunes Chercheurs en cancérologie, qui se tiendront le jeudi 12 et le vendredi 13 octobre 2023 aux Salons Hoche à Paris.

6. Modalités d'utilisation de la bourse de congrès (Prix Coup de cœur du Jury)

La bourse de congrès attribuée dans le cadre du Prix Coup de cœur du Jury permet à un jeune chercheur de présenter ses travaux de recherche lors d'un congrès international ou de participer à un workshop/ une summer school internationaux. Cette bourse de 1500€ sera **remise a posteriori de la manifestation** par remboursement des frais de transport, d'hébergement, de restauration et/ou des frais d'inscription. Pour que la Fondation ARC puisse procéder au remboursement, il faudra que le jeune chercheur transmette, **par courrier ou par email à l'adresse jjc@fondation-arc.org**, les justificatifs de dépenses (originaux lorsqu'ils ont été émis

au format papier) dans la limite des 1500€ attribués et dans le respect des règles de gestion établies par la Fondation ARC.

Les lauréats pourront utiliser cette bourse du 14 octobre 2023 au 31 décembre 2024. Le congrès, le workshop ou la summer school doit donc se tenir avant le 1^{er} janvier 2025.

Les lauréats s'engagent à faire mention du soutien de la Fondation ARC par citation et logo dans le résumé de leurs travaux ainsi que sur les supports de communications utilisés pour le congrès, le workshop ou la summer school. Les lauréats s'engagent à transmettre à la Fondation ARC les supports de communication réalisés dans le cadre de la manifestation.

Les lauréats s'engagent à transmettre à la Fondation ARC, via l'adresse jjc@fondation-arc.org, un court compte-rendu soulignant les bénéfices personnels tirés de l'événement, dans les deux mois suivant la participation à la manifestation.

7. Calendrier

Ouverture de l'appel à candidatures : lundi 3 avril 2023

Date limite d'inscription et d'envoi du résumé scientifique : lundi 19 juin 2023, 18h
(<https://appelsaprojets.fondation-arc.org>)

Notification des candidats retenus pour une communication orale ou poster :
début septembre 2023

Date limite d'envoi des présentations et des posters en version PDF à la Fondation ARC : au plus tard le jeudi 5 octobre 2023 à 18h (jjc@fondation-arc.org)

II. Présentation de posters scientifiques par des jeunes chercheurs non éligibles aux Prix Fondation ARC

Conditions de participation : ouverture à tout jeune chercheur niveau Master, Doctorat ou Postdoctorat.

Conditions générales : la présence des jeunes chercheurs aux deux jours du colloque est obligatoire.

Durée : les candidats seront répartis dans les mêmes zones que les jeunes chercheurs concourant aux Prix Fondation ARC, indépendamment de leur thématique et de leur niveau, pour présentation de leurs travaux devant le jury. La durée de la présentation sera confirmée suite à la constitution du programme de la journée.

Langue : les présentations des candidats devront obligatoirement être réalisées en anglais. Les questions du Jury seront également posées en anglais.

Format : les posters doivent être imprimés au format A0 (hauteur 119 cm, largeur 84 cm). Il revient au candidat d'imprimer son poster et de l'apporter le jour du colloque. Pour des raisons logistiques, il est demandé aux candidats d'étiqueter leur poster ou porte poster avec leurs noms, prénoms et zone de passage.

Date limite de soumission des résumés : **lundi 19 juin 2023, à 18h**

Date limite d'envoi des présentations : il est demandé au jeune chercheur d'apporter son poster le jour de l'évènement. Une version PDF doit être **au plus tard le jeudi 5 octobre à 18h**, par courrier électronique à l'adresse jjc@fondation-arc.org